



## Stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupe

-----  
Par Wael

Bonjour;

J'ai pas reçu le convocation pour faire le de l'usage de produits stupéfiants, maintenant je dépasse 6mois et j'ai pas encore faire ce stage.

Je ne sais pas ce que je dois faire pour pouvoir le faire et à quel point je suis tombé dans quel risque puisque je dépasse 6mois.

Merci bien pour votre retour.

-----  
Par TUT03

Bonjour

avez vous déménagé depuis votre condamnation ? votre nom figure t il sur votre boite aux lettres ?

vous pouvez prendre contact avec le greffe du tribunal pour vous informer, cela démontrera votre bonne volonté